

Chariot de travail  
(vhc.spécial) +)Marque  
R A T R A C

SW 72 - B

Fiche d'homologation n°  
CH 5671 08MOYENS D'IDENTIFICATION "SW 72-B" sur plaquette du constructeur, à gauche sur cabine, devant  
la porte.

"21" préfixe au No de châssis

Numéro du châssis frappé à gauche, à l'avant, latéralement sur longeron, entre roues 1 et 2

Signe d'identification du moteur frappé "300" à droite, à l'arrière, sur bloc, au-dessus démarreur(imp.)

Constructeur RATRAC AG, Wallisellen

Importateur

CHASSIS Nombre d'essieux 6 Nombre de roues - Entraînement 2 chenilles

Direction centre,hydr.avec lampe-témoin de niveau

Frein de service méc.,à ruban externe,sur cardan

Frein auxiliaire id.,(transmission 3ème frein: hydr.,à ruban

Frein stationn. séparée) ext.ident:av.direction

Transmission méc.synchronisée Nombre vit. 4

Blocage differ. - Crochet rem. - Vitesse max. 22 km/h

MOTEUR Genre en ligne Temps 4

Marque FORD (USA) Carbur. B

Type 300

Position avant Nombre cyl. 6

Alésage 101,6 Course 101,1

Cylindr. 4915 cm<sup>3</sup> CV-Impôt 25,03

CV-puiss. 135 SAE net BHP 3400 t/m

Refroidissement eau

Bruit 82 dB (A) à 3400 t/m

Amortissement bruit 1 pot 540xØ 152

CARROSSERIE Forme vhc.pour la préparation Nombre portes 2  
de pistes pour skieurs. Toit ouvert -

Nombre de places : Total 2 ; AV 2 ; milieu - ; AR - ; Places debout -

DIMENSIONS Vole AV 2350 AR 2350

Diam. braquage G - DR -

Empattement 2950 ( / / / )

Dimensions ext. Dimensions int.

Longueur 4500

Largeur \*)

Hauteur 2530

Porte à faux AV 1000

AR 550

lat. -

POIDS Avant Milieu Arrière TOTAL

A vide \_\_\_\_\_ (\*)

Charge utile \_\_\_\_\_

Poids total \_\_\_\_\_

Garantie fabr. 4000

Largeur des chenilles = \_\_\_\_\_ \*)

Charge p. essieu \_\_\_\_\_

de l'ensemble

Poids maxi remorquable \_\_\_\_\_ kg

## EQUIPEMENT

Équipement électrique 12 V

Feux de route 2/M (E) Avertisseur optique -  
 Feux de croisement 2/M (E) Feux de position 2/A (E)  
 Feux de gabarit - Feux de brouillard -  
 Avertisseur 1/électrique (1-ton) Niv. sonore 96 (dB/A)  
 Essuie-glace AV+AR=1/électrique Lave-glace -  
 Feux arrières 2/R - S1 (E) Catadioptres 2/I (E)  
 Feux stop - Feux de recul -  
 Eclair. plaque contr. 2/séparés Plaque ~~rectangulaire~~ oblongue  
 Rétroviseur - Indic. vitesse compte-t.  
 Indic. direction clign. 4/av. lampe-témoin (disposition II)  
 AV 1 (E) latér. - AR 2a (E)  
 Avert. clign. - Lampes de travail 1/av. lampe-t.  
 Feu complémentaire: feu orientable §) avec témoin

## INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre Chariot de travail (vhc.spéc.) +  
 Marque & type RATRAC SW 72 - B  
 Homologation n° CH 5671 08  
 Forme de la carr. Vhc.pr.la préparation de pistes pr.skieurs  
 Places ass. : Total 2 ( - avant)  
 Poids à vide \*) Carburant B  
 CV 25,03  
 Charge utile - Cylindrée 4915 cm<sup>3</sup>  
 Poids total - Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. expertisé = 21 - 433

+) Véhicule spécial: largeur hors-tout 3800 mm ou 4200 mm. \*)

\*) Largeur hors-tout 3800 mm; largeur de chaque chenille 1450 mm; poids à vide 3320 kg.  
 Largeur hors-tout 4200 mm; largeur de chaque chenille 1650 mm; poids à vide 3450 kg.

§) Feu orientable admis sous réserve.

Triangle de panne exigé.

Les rétroviseurs extérieurs doivent être fixés à maximum 1450 mm de hauteur.

A noter dans le permis de circulation, page 4:

- Poutres de protection, sur toute la largeur des chenilles, à l'avant et à l'arrière, avec marquage jaune/noir, exigées.

- Feu clignotant-tournant exigé.

- Immatriculé avec largeur hors-tout de ..... mm.

Diavolezza, 18.11.71

La Commission d'homologation